

# Exploitation-type en production biologique spécialisée en bovins laitiers

Dernière mise à jour : 05 December 2024

**L'exploitation-type [OTE 450bio] de cette fiche traite de l'exploitation-type en production biologique spécialisée en bovins laitiers, c'est-à-dire appartenant à l'orientation technico-économique spécialisée en bovins laitiers. Ce terme reprend l'ensemble des exploitations dont plus de 2/3 de la production brute standard [PBS] totale provient du produit des herbivores et des cultures fourragères. Deux conditions s'ajoutent. D'un côté, l'ensemble de ces produits doit provenir pour plus de 10 % des herbivores. De l'autre côté, plus de 75 % du produit des herbivores est issu des vaches laitières.**

**Ces exploitations œuvrant sous mode de production biologique sont comparées aux « exploitations wallonnes spécialisées en bovins laitiers » reprenant l'ensemble des exploitations qu'elles soient en production biologique ou non.**

## **L'exploitation-type en production biologique, spécialisée en bovins laitiers, dispose d'une superficie moyenne de 73 ha**

La superficie moyenne de l'exploitation-type, atteint 73 ha en 2023. C'est une superficie moyenne proche de celle des exploitations wallonnes (69 ha).

L'assolement est composé d'environ 90 % de superficies fourragères dont 76 % de prairies permanentes. Les céréales cultivées ne représentent que 6 %. Elles peuvent être vendues mais également utilisées dans la ration des animaux. La catégorie « autres » reprend majoritairement les protéagineux. Cette répartition est similaire à celle observée pour les exploitations wallonnes spécialisées en bovins laitiers.

Depuis 2016, la superficie moyenne ne cesse de progresser (+ 11 %) passant de 66 ha à 73 ha.

## Nombre d'exploitations et superficies agricoles utilisées en 2023

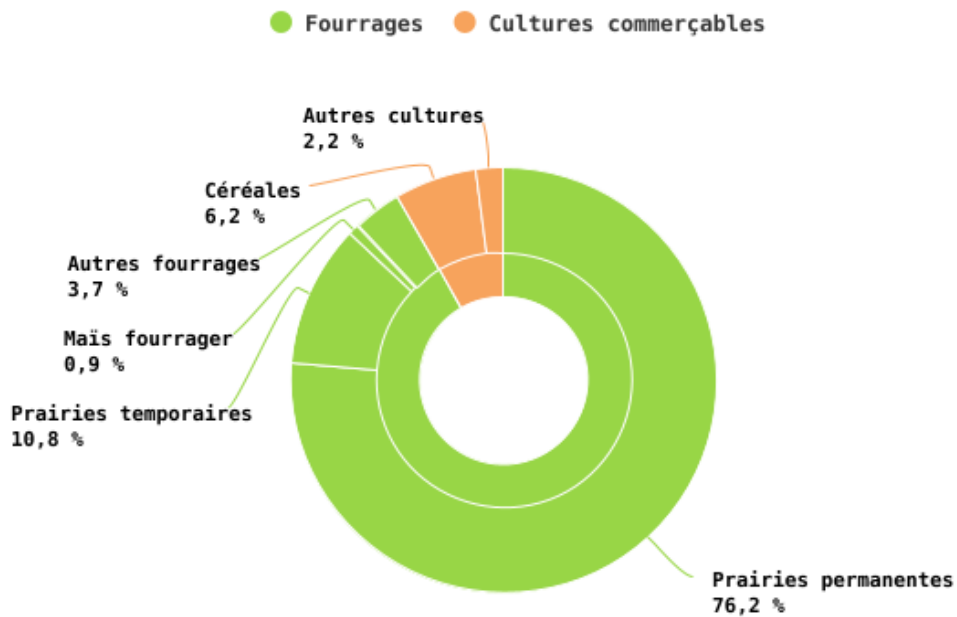
	2023	Moyenne par exploitation
<b>Exploitations (nombre)</b>		
<b>Exploitations spécialisées en bovins laitiers biologiques</b>	<b>273</b>	
<b>Exploitations wallonnes*</b>	<b>10 462</b>	
<b>Superficie agricole utilisée (ha)</b>		
<b>Exploitations spécialisées en bovins laitiers biologiques</b>	<b>19 954</b>	<b>73.09</b>
Prairies permanentes	15 213	55.73
Prairies temporaires	2 160	7.91
Maïs fourrager	179	0.66
Autres cultures fourragères	734	2.69
Céréales	1 237	4.53
Autres cultures	430	1.58
<b>Exploitations wallonnes*</b>	<b>718 797</b>	<b>68.71</b>
Prairies permanentes	296 800	28.37
Prairies temporaires	33 357	3.19
Maïs fourrager	53 261	5.09
Autres cultures fourragères	7 489	0.72
Céréales	183 529	17.54
Autres cultures	144 361	13.8

professionnelles et non professionnelles

EAW\_Source : OPW – SPW ARNE

© SPW - 2024

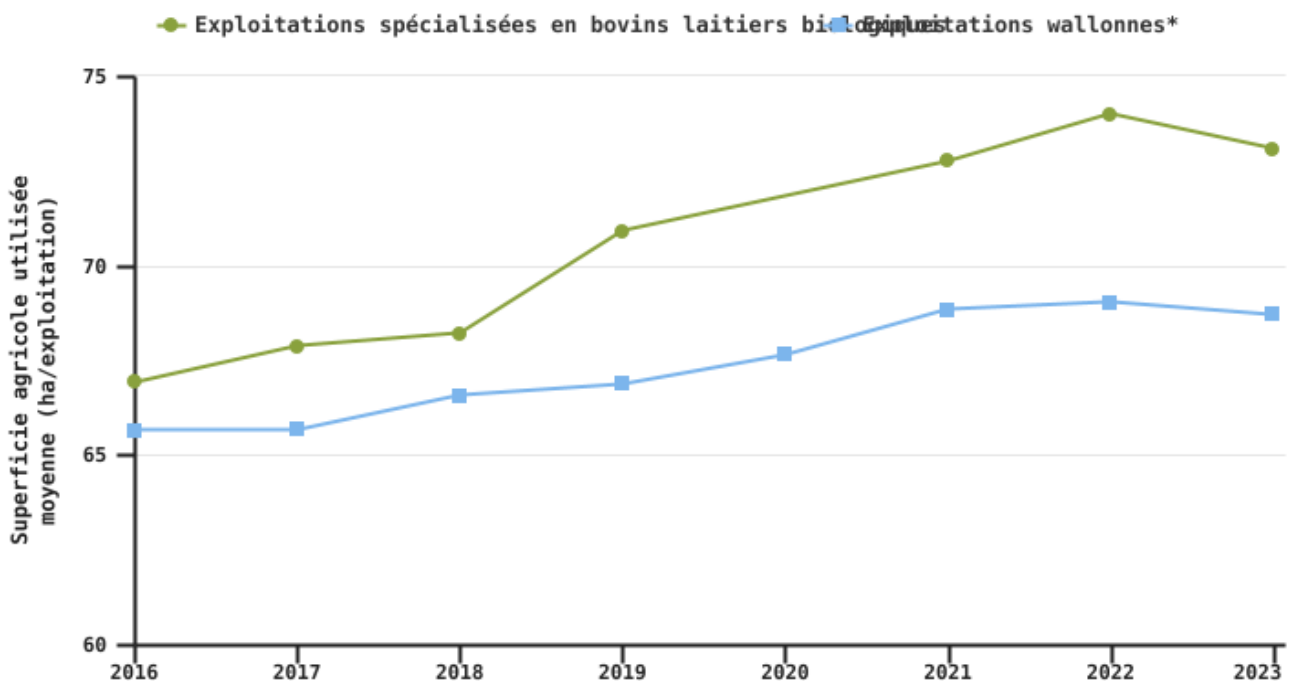
## Répartition de la superficie agricole utilisée des exploitations en production biologique spécialisées en bovins laitiers en 2023



EAW\_Source : DAEA\_DEMNA\_SPW ARNE & OPW – SPW ARNE

© SPW - 2024

## Evolution de la superficie moyenne par exploitation-type



EAW\_Source : DAEA-DEMNA-SPW ARNE & OPW – SPW ARNE

© SPW - 2024

## L'exploitation-type est plus extensive et possède en moyenne 57 vaches laitières en 2023

En statistique, les vaches mixtes sont considérées comme laitières. De ce fait, le terme « vache laitière » reprend les vaches laitières mais également les vaches mixtes.

En 2023, l'exploitation-type élève 58 vaches laitières. C'est un tiers de moins qu'observé au niveau de l'exploitation-wallonnes détenant des bovins laitiers. En effet, l'élevage biologique se caractérise par un mode de production plus extensif.

Depuis 2016, le nombre moyen de vaches laitières au sein de l'exploitation-type a tendance à augmenter (+ 9 %) mais de façon moins rapide que dans l'exploitation wallonne détenant des bovins laitiers (+27 %). En effet le mode de production biologique limite la charge de bétail par hectare, limitant ainsi l'augmentation de tête, si il n'est pas compensé par une augmentation de superficie.

L'exploitation type se caractérise également par une proportion plus importante de vaches mixtes. En effet, le mode de production bio a tendance à d'avantage se diriger vers des races plus rustiques, qui sont entre autres les races mixtes.

### Cheptel en 2023

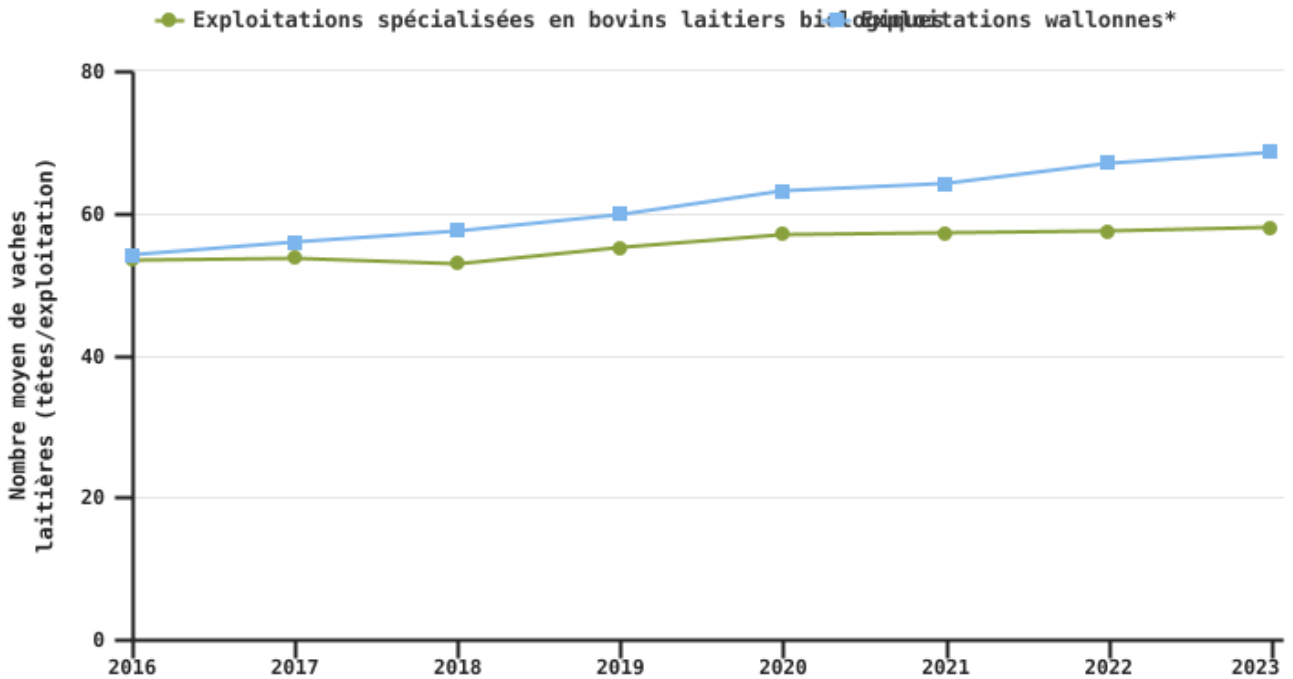
	2023	Moyenne par détenteur
<b>Détenteurs de bovins (exploitations)</b>		
<b>Exploitations spécialisées en bovins laitiers- biologiques</b>	<b>273</b>	
<b>Exploitations wallonnes* détenant des vaches laitières</b>	<b>2 723</b>	
<b>Cheptel bovin (têtes)</b>		
<b>Exploitations spécialisées en bovins laitiers- biologiques</b>		
Vaches ...	15 829	58,0
... de race laitière	55 %	
... de race mixte	45 %	
<b>Exploitations wallonnes* détenant des vaches laitières</b>		
Vaches ...	186 714	68,6
... de race laitière	84 %	
... de race mixte	16 %	

professionnelles et non professionnelles

EAW\_Source : OPW-SPW ARNE

© SPW - 2024

## Evolution du nombre de vaches laitières par exploitation-type



professionnelles et non professionnelles

EAW\_Source : DAEA-DEMNA-SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© SPW - 2024

### En savoir plus ?

#### Source :

- Organisme Payeur de Wallonie, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement

#### Image :

Christine Gonay

